

Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **111 (2013)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Exonération de la participation aux coûts en cas de complications pendant une grossesse

Par 132 voix pour et 20 contre, le Conseil national a adopté une modification de la Loi sur l'assurance-maladie suite à l'initiative parlementaire de Liliane Maury Pasquier (PS/GE), modification que le Conseil aux Etats avait déjà approuvée par 44 voix pour et 1 contre.

Jusqu'ici, les femmes qui rencontraient des complications durant leur grossesse ou leur accouchement (grossesse à risque, perte de l'enfant, etc.) devaient participer aux coûts y relatifs, contrairement à celles dont la grossesse et l'accouchement se passaient normalement.

Désormais, avec la modification de la Loi, toutes les prestations fournies dès la 13^e semaine de la grossesse, pendant l'accouchement et jusqu'à huit semaines après l'accouchement sont prises en charge par les caisses-maladie sans participation aux coûts, que la grossesse se déroule avec ou sans complication. Le délai référendaire est fixé au 10 octobre 2013.

Des sages-femmes récompensées par le Swiss Quality Award



© Julien Gregorio/phovea/HUG

Mi-juin 2013, les Prix du Swiss Quality Award ont récompensé, pour la 5^e fois, les idées les plus novatrices en matière de qualité de soins. Le Swiss Quality Award est placé sous le patronat de la Société suisse pour la gestion de la qualité dans le domaine de la santé (SQMH), de l'Institut pour la recherche évaluative en médecine de l'Université de Berne (IEFM) et de la Fédération des médecins suisses (FMH). Pour chaque catégorie (Management, Sécurité des patients, Technologie, Empowerment) un prix de 10 000 francs suisses est octroyé.

Dans la catégorie Management, c'est au programme d'accompagnement global de la naissance que revient un Swiss Quality Award 2013.

Aux Hôpitaux universitaires de Genève HUG, les femmes dont la grossesse se déroule sans complication médicale peuvent rejoindre un programme d'accompagnement global exclusivement géré par huit sages-femmes. Dans ce projet-pilote, les femmes sont encouragées à venir en tout début de grossesse, de manière à bénéficier d'une prise en charge cohérente et harmonieuse jusqu'au post-partum. L'évaluation du projet-pilote est en cours mais les premières réactions indiquent déjà une plus grande satisfaction des patientes. La FSSF félicite chaleureusement toute l'équipe du projet-pilote «Accompagnement global de la naissance», en particulier Jocelyne Bonnet, Virginie Briet, Lucia Floris et le Prof. Olivier Orion.

Une nouvelle revue scientifique francophone

A côté des «Dossiers de l'Obstétrique» paraîtra désormais une revue scientifique parallèle – «Les Dossiers de la Maïeutique» – afin de publier des articles de recherche qui pourront développer les connaissances et éclairer la pratique de la sage-femme, à tous les niveaux – cliniques, administration/management, éducation et recherche.

Ce projet de nouvelle publication a un but scientifique et adopte donc les méthodes normalement associées à de telles revues avec, notamment, la création d'un processus de revue par pairs («peer review») chargés de revoir les articles soumis afin de s'assurer de leur qualité. Le but de cette approche est de publier les données probantes indispensables pour sages-femmes et autres professionnels intervenant dans le champ de la périnatalité.

Pour en savoir davantage: www.dossiers-de-la-maieutique.fr

Les naissances en Suisse pour l'année 2012

En 2012, 82 200 enfants sont nés, soit une progression de 1,7% (+1400) par rapport à l'année précédente.

La majeure partie des naissances (38%) surviennent chez les femmes âgées entre 30 et 34 ans. Dans les autres classes d'âges, on observe cependant deux évolutions différentes. D'une part, les femmes de moins de 30 ans mettent moins d'enfants au monde. Depuis 2001, les naissances ont diminué de façon moindre chez celles âgées entre 25 et 29 ans (-3%) et de façon plus marquée chez celles de moins de 25 ans (-18%). D'autre part, les bébés des femmes de 35 ans ou plus sont proportionnellement de plus en plus nombreux, soit 22% des naissances en 2001 contre 30% en 2012. Ce changement de comportement, qui consiste à avoir des enfants plus tardivement, a pour conséquence l'augmentation continue de l'âge moyen de la mère

à la naissance de son premier enfant. En 2012, il se monte à 30,4 ans, contre 28,9 ans en 2001.

Le nombre moyen d'enfants par femme augmente légèrement, passant de 1,52 en 2011 à 1,53 en 2012. Les femmes de nationalité étrangère continuent à mettre au monde davantage d'enfants, soit 1,86 enfant par femme en 2012, contre 1,84 en 2011. Le nombre moyen d'enfants par femme de nationalité suisse croît également et passe à 1,43 en 2012, contre 1,42 en 2011.

Le nombre de naissances hors mariage continue d'augmenter pour se monter à 16 600 en 2012. Elles ont augmenté de 6,2% entre 2011 et 2012 et ont pratiquement doublé en 10 ans. Leur proportion dans l'ensemble des naissances vivantes continue également de progresser (20,2% en 2012 contre 19,3% en 2011). Comparée à la moyenne de l'Union européenne (39,5% en 2011), la Suisse affiche toutefois encore un taux de naissances hors mariage relativement bas.

Avec la progression du nombre de naissances hors mariage, on observe également une hausse du nombre de reconnaissances d'enfants par le père. En effet, 16 200 reconnaissances ont été comptabilisées en 2012 contre 15 700 l'année précédente, soit une hausse de 3,6%. La majorité de ces reconnaissances (98,6%) sont effectuées sur déclaration volontaire du père.

Quant aux adoptions, elles n'ont cessé de diminuer en plus de 30 ans, passant de 1600 en 1980 à 500 cas en 2012. Leur évolution se poursuit toutefois en dents de scie; par rapport à 2011, les adoptions voient leur nombre légèrement augmenter (+0,8%).

Source: Communiqué de presse OFS du 4 juillet 2013

Une mobilité sociale favorisée grâce à l'allaitement au sein

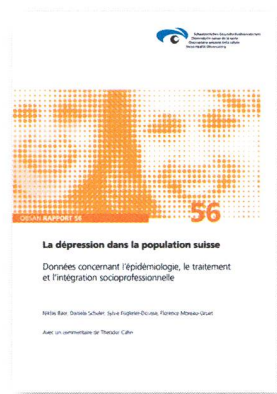
Des chercheurs britanniques ont exploité des données provenant des études de cohortes de leur pays en reprenant près de 18 000 individus nés en 1958 et plus de 16 000 nés en 1970. Ils voulaient montrer l'association entre l'allaitement maternel et la mobilité sociale intergénérationnelle de même que l'éventuel lien entre les mécanismes neurologiques et le stress.

Il en résulte que les individus nourris au sein étaient plus susceptibles d'ascension sociale (cohorte de 1958: OR 1.24 95% CI 1.12 to 1.38; cohorte de 1970: OR 1.24 95% CI 1.12 to 1.37) et moins susceptibles de régression sociale (cohorte de 1958: OR 0.81 95% CI 0.73 to 0.90; cohorte de 1970: OR 0.79 95% CI 0.71 to 0.88).

Un certain bien-être émotionnel a été en outre mis en évidence dans les deux cohortes aussi bien lorsqu'ils passent l'âge de 11 ans que lorsqu'ils atteignent l'âge de 33 ans. Les chercheurs britanniques rendent les acides gras polyinsaturés responsables de ce phénomène parce qu'ils sont indispensables au bon développement du cerveau et qu'ils se trouvent justement en forte concentration dans le lait maternel.

Source: A. Sacker et al.: Breast feeding and inter-generational social mobility: what are the mechanisms? In: Archives in Disease in Childhood, 24.6.2013

La dépression dans la population suisse



La dépressivité légère est très répandue en Suisse et vu ses conséquences, elle ne doit pas être négligée. C'est ce que montre une étude réalisée par l'Observatoire suisse de la santé avec la collaboration de Psychiatrie Bâle Campagne. Cette étude, qui s'appuie sur plusieurs sources de données, montre que les personnes touchées sont plus souvent en situation d'incapacité de travail ou de baisse de productivité et qu'elles souffrent plus fréquemment de troubles somatiques. L'évolution de la maladie et de son traitement est étroitement liée au statut des personnes sur le marché du travail. Ce nouveau rapport de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) résume les résultats de la recherche au plan interna-

tional sur différents aspects des maladies dépressives et analyse les données disponibles en Suisse. L'étude montre que, si les symptômes dépressifs sévères sont relativement rares (environ 3% des personnes enquêtées), les symptômes légers sont très répandus. Dans les enquêtes auprès de la population, environ 16% des Suisses disent souffrir de symptômes dépressifs tels que manque d'énergie, troubles du sommeil ou perte d'appétit.

Pour commander le rapport ou le télécharger: www.obsan.admin.ch Publications

Ensemble contre la pauvreté en Suisse

Le Département fédéral de l'intérieur met en œuvre le «Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté» sur la période 2014-2018, en collaboration avec les cantons, les villes, les communes et des intervenants privés. Le Conseil fédéral a approuvé le programme. L'objectif prioritaire de la Confédération est d'améliorer les chances de formation des enfants, des jeunes et des adultes socialement défavorisés pour éviter qu'ils ne tombent dans la pauvreté. Le montant disponible pour le programme s'élève au total à 9 millions de francs.

Le rapport «Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté», approuvé par le Conseil fédéral sur mandat du Parlement en mars 2010, est à l'origine du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le Département fédéral de l'intérieur a élaboré le concept qui vient d'être adopté en concertation avec de nombreux acteurs. Le projet a été discuté avec les cantons, les villes et les communes en février 2013. Ils en ont approuvé les grandes lignes et ont affirmé leur intention de soutenir la mise en œuvre. La mise en œuvre du Programme national relève de la compétence du DFI et de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Le rapport (34 p.) en version française est disponible sur le site: www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/30599.pdf